

Le Mot du Président

Le pilotage de l'action publique est en évolution permanente. Le contexte turbulent sur le plan financier et qui devrait aller de mal en pis dans les années à venir devrait rendre le bouclage des budgets locaux de plus en plus difficiles. Le pilotage de l'action publique, qu'il s'agisse des politiques de ressources ou en dépense, devra devenir de plus en plus fin. Trois axes incontournables devront structurer ces modes de gestion que l'on appelle communément les démarches locales de performance :

Donner du sens à l'action publique : quelque soit le contexte, il s'agit là d'un préalable. Certes le temps de la planification stratégique globalisante est sans doute passé. Néanmoins, sans ambition démesurée, il convient de planifier l'action publique en définissant les politiques prioritaires et celles qui le sont moins. C'est l'un des objectifs des démarches locales de performance (logique de la LOLF).

Responsabiliser les acteurs de l'organisation par le dialogue de gestion : dans le cadre des démarches locales de performances, des indicateurs de performance permettent de vérifier que les objectifs ont été atteints ou que les moyens ont été employés à bon escient. Ces démarches reposent sur une responsabilisation des agents qui est en général adaptée à la culture de chaque collectivité. Le dialogue de gestion est à cet égard central. Il participe du pilotage de l'organisation. Il doit s'articuler avec le pilotage stratégique de la collectivité.

Evaluer ex post l'action publique menée dans un objectif d'amélioration de la performance publique : L'évaluation est une aide à la décision en vue d'améliorer la mise en œuvre ou le contenu des actions retenues dans la politique évaluée. Elle met en exergue l'adéquation (ou non) des résultats de la politique par rapport aux enjeux et aux objectifs initialement assignés à celle-ci. Elle peut même aller jusqu'à donner un jugement de valeur sur cette politique.

Le groupe de travail Pilotage de l'AFIGESE s'est attardé sur le concept du dialogue de gestion. Si la LOLF a défini ce qu'il était pour l'Etat, les collectivités territoriales appliquent quant à elles leur propre vision.

C'est dans ce contexte que le groupe Pilotage a rédigé un livrable qui permet de définir le concept du dialogue de gestion mais également de proposer un inventaire et une analyse de ces pratiques.

Ce guide de bonnes pratiques, rédigé par un groupe de praticiens experts, au fait des problématiques rencontrées dans les collectivités, est un outil intéressant et un préalable à la mise en place d'un dialogue de gestion pertinent.

Eric PORTAL

Président de l'AFIGESE